

DOSSIER

Tuberculose : une maladie, pourtant guérissable, qui fait deux millions de morts dans le monde

La tuberculose reste un fléau : 1,4 million de personnes sont décédées de la tuberculose en 2019 dans le monde. Ce chiffre est en augmentation à près de 2 millions en 2020, selon les estimations de l'OMS. Et pourtant, c'est une maladie guérissable. Les avancées médicales dès le début du XX^e siècle, combinées, en France par exemple, avec l'instauration de

la Sécurité sociale et le développement des hôpitaux après 1945, en sont venus largement à bout. Mais, même en France, le contrôle de la maladie est fragilisé. Aucune cause naturelle à cela : paupérisation de la population, destruction de la médecine scolaire par les gouvernements successifs, fermeture des centres de PMI entraînent retard de dia-

gnostic et défaut de vaccination des enfants à risque. Et le confinement n'a rien arrangé...

Dans les pays dominés par l'impérialisme, les ravages de la tuberculose sont démultipliés par la faiblesse, voire l'inexistence des systèmes publics de santé qui ont été encore plus qu'ailleurs submergés par les malades du Covid.

Le combat contre la tuberculose en France : le rôle décisif de la Sécurité sociale

Docteur Marie-José Alliot

La tuberculose est une maladie connue depuis l'Antiquité, elle a marqué de son empreinte une grande partie de l'histoire de l'humanité.

A la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la « peste blanche », nom donné à la tuberculose, est responsable de 80 000 à 100 000 morts. La France est particulièrement touchée. De 1906 à 1918, elle passe du cinquième au deuxième rang des pays d'Europe les plus exposés. La tuberculose frappe principalement les ouvriers et leurs familles vivant dans des logements insalubres, où la promiscuité et la pauvreté sévissent. Les riches sont moins affectés.

En France, au début du XX^e siècle, la ténacité et la conviction de militants ouvriers ont permis de doter la classe ouvrière des moyens concrets

et matériels pour faire face à ce fléau : d'abord, la loi de 1930 sur les assurances sociales, puis la création de la Sécurité sociale en 1945, qui est à l'origine d'un véritable bouleversement de la prise en charge de cette maladie.

La victoire contre cette épidémie, c'est la victoire des militants ouvriers qui ont refusé la fatalité, le désespoir et la mort pour des millions d'exploités et qui ont arraché cette extraordinaire conquête : la Sécurité sociale.

Lorsqu'il est question du combat contre la tuberculose, les noms de Koch (découvreur du bacille de la tuberculose) ou Calmette et Guérin (inventeurs du vaccin dénommé BCG en leur honneur) sont cités, on ne fait jamais référence à Georges Buisson, militant de la CGT, principal bâtisseur de la Sécurité sociale, et pourtant de ce fait artisan au premier chef de la lutte contre la tuberculose.

Les premiers pas de la lutte contre la tuberculose

Quelques dates :

– 1882, Robert Koch met en évidence le bacille tuberculeux.

– 1895 : Wilhelm Röntgen découvre les rayons X, ce qui permet le développement de la radioscopie pulmonaire comme moyen de dépistage et de diagnostic.

– 1908 : un test de dépistage intradermique est mis au point.

Il s'agit là de premiers pas scientifiques et médicaux significatifs, les décisions gouvernementales sont absentes.

La tuberculose prend de multiples formes dévastatrices ; elle atteint les poumons, mais aussi d'autres organes ; les enfants meurent massivement de méningite tuberculeuse.

Touchant principalement les ouvriers et leurs familles, la tuberculose est surtout considérée comme un fléau social, ce qui explique la passivité des pouvoirs publics.

Les actions contre cette maladie sont laissées au bon vouloir d'initiatives privées caritatives. Les riches se soignent dans de superbes sanatoriums (1), véritables hôtels de luxe, et bénéficient de repos, soins, détente, nourriture abondante, air pur, soleil.

La guerre, avec la nécessité de disposer de nombreux soldats vaillants et solides, change brusquement le regard des autorités sur la tuberculose.

Inquiet du nombre d'hommes inaptes au combat pour cause de tuberculose et constatant également que des soldats malades disséminent l'infection à toutes les couches de la société, le

gouvernement prend des mesures.

Des dispensaires gratuits, spécialisés dans la lutte contre la tuberculose, des centres d'accueil et des hôpitaux militaires destinés aux soldats réformés sont créés.

En 1919, la loi Honnorat impose la création d'un sanatorium par département pour les populations pauvres.

Après d'âpres luttes syndicales menées par la CGT, la loi sur les assurances sociales déposée en 1921 est finalement adoptée en 1930 : des droits ouvriers nouveaux se substituent au paternalisme patronal et aux systèmes charitatifs. Grâce aux assurances sociales, pour la première fois, l'assuré bénéficie de soins médicaux remboursés et d'indemnités journalières durant six mois. En cas de décès, un capital et une pension sont versés aux orphelins.

Elles engagent un programme énergique et moderne de lutte contre la tuberculose, celle-ci est encore responsable en 1936 de près de cent mille morts par an.

La caisse de Paris se dote d'un service de radiologie et d'un camion itinérant pour le dépistage de la maladie.

Elle apporte son soutien financier et contribue largement au développement des sanatoriums, préventoriums et aérums (1), souvent créés dans d'anciens châteaux, par exemple comme ceux de Brolles (77) et de Fleurines (60).

La caisse de Paris se maintient en dépit des menaces sur son existence liées à la guerre et aux décrets de Vichy qui programment son éclatement.

Les ordonnances de 1945 : la création de la Sécurité sociale, le chemin pour vaincre la tuberculose

Le puissant mouvement révolutionnaire qui surgit au lendemain de la guerre, bien que contenu par les dirigeants des partis ouvriers, conduit à la création de la Sécurité sociale et, avec elle, aux moyens de vaincre la tuberculose.

Ce projet grandiose est né au sein de la Résistance, au cœur du mouvement ouvrier dans la CGT clandestine. Georges Buisson, membre du comité confédéral, en est l'artisan décisif.

L'ordonnance du 4 octobre 1945 ouvre une nouvelle ère : « Il est institué une organisation de la

Sécurité sociale destinée à garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, à couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent. »

Alors que la situation sociale et sanitaire est catastrophique, la classe ouvrière conquiert avec la Sécurité sociale les moyens d'inverser le cours des choses.

Une impulsion nationale et unifiée embrasse tout le territoire.

L'action sanitaire et sociale

La lutte contre la tuberculose devient une action prioritaire avec une stratégie volontariste de dépistage, d'isolement et de soins des malades. Le diagnostic précoce s'intensifie, un examen de santé gratuit réalisé par des infirmières, médecins, radiologues est proposé à chaque assuré avec des examens complémentaires et des consultations de spécialistes.

Les centres de protection maternelle et infantile (PMI), où les examens de la mère et de l'enfant sont gratuits, se développent sous son impulsion. Ces centres sont également des lieux d'éducation aux mesures de prévention, d'hygiène et de lutte contre la malnutrition. Chaque femme enceinte bénéficie d'un dépistage de la tuberculose.

Ainsi, par exemple, la seule caisse de Paris gère directement onze centres de PMI et en finance une centaine. Elle assure l'inspection médi-

cale et la conformité des examens pratiqués. Elle dirige également cinq dispensaires et neuf établissements de cure et de prévention prioritairement destinés à la lutte contre la tuberculose : deux sanatoriums pour longs séjours, un préventorium pour les enfants de 2 à 6 ans, deux autres pour les enfants et les jeunes femmes, deux aérums pour enfants, une clinique et une maison de repos, deux établissements de colonies de convalescence.

Ces établissements, propriétés de la Sécurité sociale, sont le fruit d'une véritable mobilisation des caisses primaires et régionales sur tout le territoire national.

Des centres de réinsertion professionnelle sont fondés pour les anciens malades.

La médecine scolaire est également créée en 1945, elle participe activement au dépistage et à la prévention de la tuberculose.

La prise en charge des soins et traitements à 100 %

Ce déploiement ambitieux s'accompagne d'un immense progrès : la mise en place du système de l'affection de longue durée (ALD) qui permet de lever tout obstacle à la prise en charge complète des malades atteints de tuberculose. Pour la première fois, les soins, examens (notamment radiologiques) et traitements des malades

tuberculeux sont remboursés à 100 %. La perte de gain liée à la maladie est compensée par les indemnités journalières pour une période pouvant aller jusqu'à trois ans.

L'accès à toutes les ressources de la médecine et la sécurité matérielle sont ainsi garantis.

L'avènement des antibiotiques

L'essor magistral de la protection sociale se double de découvertes scientifiques et médicales cruciales : en 1943, la streptomycine, premier antibiotique actif pour guérir la tuberculose, est mise au point. Elle modifie de manière fondamentale le pronostic terrible de la maladie. Les années suivantes, d'autres antibiotiques efficaces apparaissent.

Le remboursement à 100 % permet l'accès de tous à ces nouvelles thérapeutiques qui ouvrent la voie aux reculs décisifs de la tuberculose.

En 1950, le vaccin contre la tuberculose (BCG) devient obligatoire pour les enfants et les adolescents.

La mortalité par tuberculose, de 80 000 décès par an en 1936, reflue à 900 décès en 1964.

Même si elle n'est pas totalement vaincue, car la pauvreté et la précarité qui font le lit de la maladie sont aujourd'hui en accroissement, la tuberculose n'est plus le fléau d'antan, sa prévention est mise en œuvre, elle est soignée et ne décime plus la population en France.

(1) Le sanatorium est un établissement médical de traitement des tuberculeux ; le préventorium prend en charge les malades au stade de début ; l'aérium accueille les enfants fragiles ou convalescents.

Anciens sanatoriums : des lits vendus au privé



L'ancien sanatorium de Saint-Martin-du-Tertre (Val-d'Oise).

Devant l'épidémie meurtrière de tuberculose des années 1930, de nombreux châteaux, comme celui situé à Saint-Martin-du-Tertre (Val-d'Oise), ont été transformés en sanatoriums.

La découverte de médicaments antituberculeux ayant fait régresser les besoins, l'ancien sanatorium est devenu un hôpital de proximité, puis une unité de soins de suite et de rééducation.

Aujourd'hui, élus et population se battent contre la fermeture de l'hôpital.

Le projet est de vendre le site à une structure privée pour mettre en place un Village Répit Famille, hébergeant malades dépendants et accompagnants familiaux pour la somme d'environ 1 400 euros par semaine.

Dans les années 1930, les moyens ont été trouvés pour créer des lits pour les patients tuberculeux. En 2021, en pleine pandémie Covid, on continue à fermer des lits, et le patrimoine immobilier des hôpitaux est bradé au privé.